

N° : FAC20250155
Date : 14/04/2025
N° client : CLT00000891

41 route de Montpezat
47260 - GRANGES SUR LOT
Tél. : 0553019044
Email : administratif@csm47.fr
Madame Corine DUBRUEL - Assistante administrative

SAS CMS 46
Zone de la Pagonie
Route de Vire
46700 PUY L EVEQUE
FRANCE

Réf. : Réf. à BDC0025664

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
FABRICATION Rondelles Ø60/80 ep 10 mm	8,00	2,00 €	16,00 €	20,00%
FABRICATION Rondelles Ø60/40 ep 20 mm	4,00	3,00 €	12,00 €	20,00%
FABRICATION Platines 130x150 ep 20 mm	8,00	15,00 €	120,00 €	20,00%
FABRICATION Tôle 1200x650 ep 20 mm	1,00	267,00 €	267,00 €	20,00%

Paiement de la TVA d'après les débits.

Détail de la TVA				Total HT	415,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	Acompte(s) reçu(s) HT	124,50 €
Normale	290,50 €	20,00%	58,10 €	Total HT net	290,50 €
Règlement				TVA	58,10 €
Echéance(s)				Total TTC	348,60 €
Echéance(s) réglée(s)					

Coordonnées bancaires

Nom CRÉDIT AGRICOLE
IBAN FR76 1330 6003 9100 0535 3874 060
BIC AGRIFRPP833

Le montant total s'élève à trois cent quarante-huit euros et soixante centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem). Réserves de propriété : en vertu de la loi du 12/05/1980, les matériels livrés demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral du montant total des factures correspondantes, même si ceux-ci ont fait l'objet de transformation ou de revente. Cette clause n'ayant pas été explicitement rejetée sera considérée comme acceptée. En cas de contestation, les tribunaux de commerce et civil d'Agen seront seuls compétents, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs.